

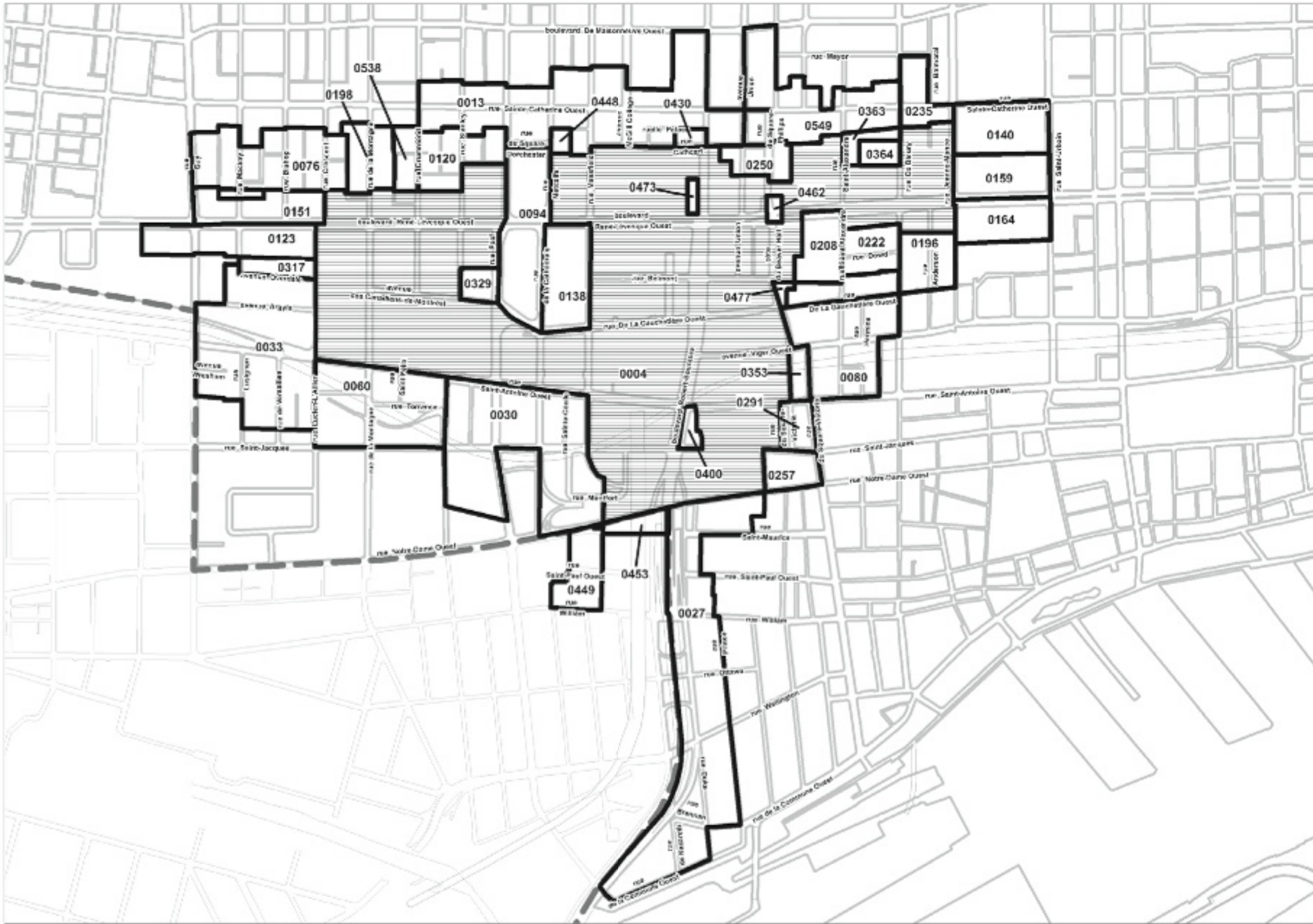
Avis public



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

1. Les personnes intéressées de l'arrondissement de Ville-Marie et de l'arrondissement du Sud-Ouest, demeurant dans une zone contiguë à l'arrondissement de Ville-Marie, sont priées de noter que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie, à sa séance du 21 novembre 2018, a adopté le premier projet de résolution autorisant la construction d'un bâtiment résidentiel au 1025, rue Lucien-L'Allier, et ce, en dérogation notamment aux articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 14 et 15 du *Règlement autorisant la démolition de bâtiments ainsi que la construction et l'occupation d'un ensemble d'édifices à bureaux sur un emplacement délimité par le boulevard René-Lévesque et les rues de la Montagne, Saint-Antoine et Lucien-L'Allier (00-258 modifié)*, relatifs, entre autres, à l'implantation, à la hauteur et à la densité maximales – pp 387 (dossier 1187303010);

Ce projet particulier vise la zone et les zones contiguës ci-après illustrées :



Localisation	Dossier: 1187303010	Date: 19 novembre 2018
Zone(s) visée(s)	Zones contiguës	Limite arrondissement de Ville-Marie

Ville-Marie
Montréal

2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), ce projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le 29 novembre 2018, à compter de 17 h 30, à la salle Quartier des Spectacles située au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est.

3. Au cours de cette assemblée, la mairesse d'arrondissement ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption, et le public pourra le commenter.

4. Ce projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

5. Une copie de ce projet peut être consultée aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM.

Montréal, le 22 novembre 2018

Le secrétaire d'arrondissement,
Domenico Zambito, avocat

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante :
www.ville.montreal.qc.ca/villemarie